

# Devenir parent

## Des jeunes couples entre projections et normes

Emmanuelle Santelli

Directrice de recherche CNRS – Centre Max Weber,  
Maison des sciences de l'homme.

Justine Vincent

Doctorante en sociologie, ENS de Lyon – Centre Max Weber.

### Mots-clés

- Parentalité
- Jeune couple
- Projections et normes
- Négociations et arbitrages

L'un des principaux bouleversements de l'institution matrimoniale en France est le fait que, désormais, elle n'apparaît plus comme déterminante pour « faire famille ». Certains ont utilisé cet argument pour parler d'une « désinstitutionnalisation » de la famille (Roussel, 1989 ; Dubet et Martucelli, 1998)<sup>(1)</sup>. L'institutionnalisation de la famille reposerait à présent sur les enfants, sur la filiation, plutôt que sur l'alliance, selon la distinction posée par Irène Théry (1993). La famille contemporaine ne serait plus matrimoniale mais pédocentree (Gavarini, 2001). L'enfant « fait » la famille, et l'on pourrait même dire que le « désir d'enfant » « fait » désormais l'adulte (Déchaux, 2014 a).

Partant de ce constat, l'objectif de cet article est de mobiliser le matériau empirique constitué lors d'une enquête sociologique récente, afin de questionner à la fois la place et le rôle de l'institutionnalisation du couple, et l'articulation couple et famille. Que révèle cette enquête des manières dont les jeunes couples envisagent le passage à la parentalité : à quel moment l'envisagent-ils ? Que marque-t-il dans la construction de la conjugalité ? Est-il dissocié du projet d'officialiser l'union ? L'enquête, réalisée en 2016 (encadré p. 64) était axée sur le processus de la formation conjugale : la question de la parentalité s'est trouvée abordée parce que quelques couples étaient devenus parents et que d'autres le projetaient. Avec les premiers, minoritaires (cinq couples sur vingt-neuf), la situation ayant conduit à la parentalité a ainsi pu être recueillie avec, plus largement, leurs projections à l'égard de l'entrée dans la parentalité. L'enquête se centrant sur le projet conjugal, c'est tout le processus conduisant de la rencontre à la cohabitation conjugale qui a été interrogé, mais aussi la manière dont le couple se projetait dans le futur et ce qu'il envisage au quotidien. Ce questionnement sur les étapes qui peuvent conduire à la parentalité a aussi permis de considérer la manière dont s'opère l'articulation entre

les projets de réalisations individuelle, professionnelle et conjugale, et ce en distinguant les parcours féminins et masculins. Les transformations intervenues dans le domaine de l'intime au cours des dernières décennies (dissociation entre sexualité et procréation, entre conjugalité et officialisation de l'union, entre sexualité et sentiments...) ont-elles contribué à modifier radicalement les projections et les normes à partir desquelles les jeunes adultes envisagent de devenir parents ? Il semble opportun de poser cette question quand l'entrée dans la parentalité apparaît toujours comme la consolidation et l'aboutissement d'un projet conjugal qui a pour finalité de « faire famille ».

L'article met au jour les caractéristiques de l'union dans laquelle les jeunes adultes se projettent comme parents et s'attache à comprendre quel serait le « bon » calendrier d'entrée dans la parentalité. La manière dont les jeunes adultes envisagent l'articulation couple et famille est également interrogée. Les deux dernières parties, en particulier, identifient les arbitrages opérés par les femmes et les hommes, ainsi que les logiques genrées dans les pratiques et les représentations qui témoignent du passage au « devenir parent ».

### S'engager dans « une relation sérieuse »

L'émergence d'une période de jeunesse sexuelle, qui caractérise celle durant laquelle la sexualité est déconnectée d'un projet conjugal (Bozon, 2013)<sup>(2)</sup>, explique les transformations qui se sont opérées dans la vie affective et sexuelle des jeunes adultes. Dans l'enquête, la majorité des jeunes adultes semblent avoir vécu de nombreuses expériences et ont connu plusieurs relations importantes (entre deux et quatre). Mais, à l'exception de trois individus, il s'agit de leur première expérience de vie de couple dans un logement commun. Cette période de jeunesse sexuelle semble être ponctuée par un double registre

(1) Cette thèse est aujourd'hui contestée. Jean-Hugues Déchaux (2014 b) souligne que si cette approche est en partie fondée en raison d'un affaiblissement des cadres et d'un effacement de positions et rôles clairement circonscrits, elle demeure trop partielle.

(2) En termes statistiques, ce résultat a été mis en évidence par Michel Bozon et Wilfried Rault (2012) à partir de l'enquête *Contexte de la sexualité en France* (2006, Ined et Insee) : pour presque les deux tiers des femmes, le premier conjoint n'est pas le premier partenaire sexuel, tandis que cela concerne plus de 80 % des hommes. Les enquêtes qualitatives d'Isabelle Clair (2008 et 2011) et Christophe Giraud (2017), conduites auprès de jeunes adultes à propos de leurs expériences sentimentales et sexuelles, en attestent également.

normatif : « se caser après en avoir profité » [Santelli, 2019, à paraître]. Dès lors, lorsqu'une relation a les apparences d'une relation « sérieuse », c'est-à-dire durable, les jeunes adultes sont enclins à s'engager dans une logique d'installation conjugale. D'emblée, le couple « sérieux » est envisagé comme procréatif. Et les femmes, à un âge plus jeune que les hommes, expriment cette attente<sup>(3)</sup>. Les exemples ci-après attestent le propos à travers le cas de ces deux jeunes femmes qui se différencient sur de nombreux points, notamment à l'égard de l'institutionnalisation de leur couple, mais qui, toutes deux, avaient pour objectif de former un couple pour fonder une famille.

– Karine estime important que son conjoint ait les mêmes attentes qu'elle : *qu'il « ait envie de partager quelque chose de sérieux et éventuellement après... construire une famille [...] je me suis toujours dit que, quand je trouverais la bonne personne, bien sûr, j'ai envie de fonder une famille [...], l'objectif premier [...] sera de me sentir bien avec cette personne, passer du temps avec elle [...] mais c'est vrai que je pense... comme beaucoup de femmes, on pense aussi à construire une famille ».*

(32 ans, éducatrice, ancienneté de la relation : 4 ans)

– Adèle précise : « *si, au début de la relation, j'avais senti que, par exemple, pour moi, avoir un enfant c'est important, si j'avais vu que lui c'était pas du tout, et que c'était une position assez ferme, pour moi, je mettais fin*

*à la relation parce qu'il y avait une... un projet de vie qui était celui-ci, qui était de fonder une famille, après... sur le mariage on est assez... on en parle, mais on n'est pas non plus [...] si on se marie c'est bien, si on se marie pas, ça me... c'est pas quelque chose – par contre, fonder une famille, pour moi, c'était quelque chose de... d'essentiel et d'important [...] après, c'est vrai, que je mets plus la pression là-dessus que sur le mariage, pour moi avoir un enfant c'est important ».*

(29 ans, cadre administration publique, ancienneté de la relation : 2,5 ans)

Le fait de projeter d'avoir des enfants constituerait un indicateur de l'engagement conjugal, plus important que le fait de se marier. Pour Laurine, il s'agit, en effet, de « *ne pas être contre le mariage [...] mais bon, c'est moins important que le fait d'avoir des enfants un jour* » ; pour Charline ou Olwen, une naissance est « *un engagement plus fort* ». Pour autant, ces couples se détournent-ils du mariage ?

D'un point de vue matrimonial, les couples enquêtés sont dans des situations variables au moment de l'enquête. En revanche, ils ont en commun d'être un couple cohabitant, se définissant comme un couple stable et se projetant sur la longue durée. Il est parfois complexe de déterminer « à quel point » les hommes et les femmes interviewé-e-s envisagent réellement un pacte civil de solidarité (Pacs) ou un mariage. Pour certains, le mariage s'apparente à une perspective de plus long terme, qu'ils ne rejettent pas pleinement, mais à laquelle ils n'adhèrent pas non plus fortement ; des décalages entre les propos des hommes et ceux des femmes sont également perceptibles, ces dernières étant plus favorables, et plus rapidement, au mariage. Toutefois, seuls cinq couples sur vingt-neuf ne se prononcent pas sur le mariage ou disent clairement ne pas envisager de se marier. La majorité des couples interrogés ont donc soit déjà institutionnalisé leur union, soit projeté de le faire à court terme, et le plus souvent dans le cadre d'un mariage.

L'institutionnalisation du couple demeure un choix encore majoritaire dans ce corpus et, en cela, contredit la baisse du nombre de mariages observée au niveau national. Cependant, les enquêtes sur les valeurs des Français révèlent que l'idée selon laquelle « le mariage est une institution

L'enquête est constituée de quarante et un entretiens biographiques et a été réalisée en 2016 par Emmanuelle Santelli, avec la collaboration de Justine Vincent, au sein du Centre Max Weber, dans le cadre d'une convention de recherche avec la Caisse nationale des Allocations familiales. Les entretiens ont été réalisés auprès de « jeunes couples », en raison à la fois du caractère récent de l'union (inférieure ou égale à 5 ans) et de l'âge des conjoints (moins de 35 ans), vingt-six femmes et quinze hommes en couple hétérosexuel. Dans la mesure du possible, les deux membres du couple ont été interviewés – lors d'entretiens conduits séparément. Cela a été le cas pour douze couples. L'échantillon a été constitué selon la méthode de proche en proche avec le souci de diversifier les modes d'accès aux couples afin d'interroger des individus de milieux sociaux différents. À partir de la profession des parents et de leur situation à l'égard de l'emploi, quatorze jeunes adultes ont pu être identifiés comme étant issus des classes populaires, vingt-trois des classes moyennes et quatre des classes favorisées (tableau p. 66). La moyenne d'âge de la population interrogée est de 27 ans. Les jeunes adultes rencontrés sont nés entre 1982 et 1993 pour les femmes et 1980 et 1993 pour les hommes.

(3) L'article (Santelli, 2019, à paraître) montre, à partir des données de l'enquête mobilisée ici, qu'il existe des variations dans le groupe des femmes selon le milieu social et que les hommes, aussi, ont cette attente, mais à un âge plus avancé. Pour ces derniers, après l'âge de 30 ans, vouloir des enfants peut justifier une mise en couple ; ce résultat a également été observé dans le Panel de Caen (exploitation dans le cadre de l'enquête « Les arrangements conjugaux et leurs temporalités », réalisée avec Claire Bidart, qui a bénéficié du soutien du GIS Institut du genre).

**Tableau 1 - Institutionnalisation du couple et parentalité**

	Réalisé	Prévu	Envisagé	Ensemble
Mariage	6 couples	6 couples	12 couples	24 couples
Pacs	2 couples	3 couples	5 couples	10 couples
Effectif total	8 couples	9 couples	17 couples	34 couples
Enfants	5 couples	3 couples <sup>(1)</sup>	5 couples <sup>(2)</sup>	13 couples

Source : enquête *Former un couple aujourd'hui*, Cnaf, 2017.

Le nombre total de couples est supérieur à la population enquêtée (vingt-neuf couples) car certains envisagent aussi bien le pacte civil de solidarité (Pacs) que le mariage.

(1) Par enfant « prévu », on entend les couples qui attendent un enfant au moment de l'entretien. Pour le mariage ou le Pacs, cela signifie que la date est fixée.

(2) Par enfant « envisagé », on ne retient que les couples dont les propos laissent entrevoir un projet d'enfant possible à court terme. Toutefois, cela ne veut pas dire que tous les autres couples s'imaginent sans enfant. Concernant le mariage ou le Pacs, cela signifie que cela a déjà été discuté dans le couple, mais la décision est renvoyée à une échéance ultérieure.

dépassée » ne trouve pas réellement écho dans la population française, puisque 63 % des Français se prononcent en désaccord avec cette idée. Selon Nathalie Dompnier (2009), il s'agit désormais moins d'une norme de comportement que d'une figure de référence sentimentale ; le Pacs n'a pas la même signification, alors même qu'il confère des droits équivalents sur le plan matrimonial. Dans l'imaginaire de plusieurs interviewé-e-s, notamment les femmes, le mariage reste associé au registre de (l'idéal de) l'amour romantique et apparaît comme la continuité logique d'une vie conjugale stabilisée et durable. Il donne aussi une visibilité sociale plus grande.

– Pour Clémence, il s'agit de : « marquer le fait qu'on est ensemble [...] sceller le mariage pour justement montrer notre union ».

(23 ans, employée, ancienneté de la relation : 3 ans)

– Elisa explicite : « une continuité dans notre couple, une formalisation [...] j'ai l'impression que c'est à partir de là qu'on fait un peu une famille [ils sont sans enfant]. [...] Je n'ai pas cherché un mari hein, c'est juste que maintenant qu'on est stable, ça paraît une continuité ».

(22 ans, étudiante bac + 4, ancienneté de la relation : 3,5 ans)

Les propos d'Elisa révèlent la coexistence de deux registres de justification : si elle adhère à l'image traditionnelle du mariage « faisant » la famille, elle souligne la signification du mariage comme étant un « acte d'amour » puisqu'elle n'a « pas cherché un mari ». Le maintien, voire le renforcement des sentiments des deux partenaires, sert alors de justification à l'institutionnalisation. Lorsque des motifs plus symboliques d'engagement et de reconnaissance sociale du couple sont avancés et que le couple s'est pacsé ou prévoit de le faire, le Pacs n'est en fait qu'une passerelle

avant le mariage (Rault, 2009), souvent parce que les moyens financiers manquent pour le réaliser dans l'immédiat, et ce en raison du coût des mariages actuels (Maillochon, 2016).

La population enquêtée témoigne de la pluralité des significations accordées désormais au mariage : du respect de la tradition en passant par l'événement jugé le point culminant de la vie de couple. Alors que Martine Ségalen (1998) note que le mariage correspond de moins en moins au respect et au maintien d'une tradition, quelques interviewé-e-s ont

signifié leur volonté de se conformer à une forme traditionnelle d'union, en lien étroit avec l'éducation religieuse qu'ils ont reçue. C'est le cas pour deux femmes de confession musulmane, ainsi que de ceux et celles ayant reçu une éducation chrétienne.

– Si Adrien questionne et rejette la dimension traditionnelle du mariage, le couple ne conçoit toutefois pas son existence sans mariage (étant, lui, de confession catholique et, elle, juive, leur mariage a respecté ces deux rites). « Moi, j'avais un regard critique, vraiment critique sur le mariage au départ, mais alors ensuite, comme je dis, avec Carole, on est assez classiques, et notre but n'est pas de démolir les institutions. Donc on a un certain respect des institutions, pour autant on a un certain regard critique et on s'interroge dessus ».

(29 ans, cadre administration publique, ancienneté de la relation : 6 ans)

Dans un contexte où la décision de se marier relève de la volonté des individus, et non plus de la conformité à une norme morale, les couples sont amenés à réfléchir à la signification de la contractualisation de leur union par le mariage : il convient alors de lui trouver du sens, tout en portant un regard distancié sur cette institution. Cette décision individuelle n'est cependant pas exempte de reproduction d'un modèle normatif (ce dont témoigne Adrien), ou de quête d'un idéal romantique. Outre le fait de se marier, la plupart des couples ont également mentionné leur envie d'avoir des enfants. Si la projection dans une vie de famille et la naissance d'un enfant n'induisent pas nécessairement le souhait de contractualiser une union, l'institutionnalisation du couple comprend, elle, toujours la perspective de fonder une famille : parmi les couples mariés ou envisageant de le faire, la constitution d'une famille est un horizon à

## Caractéristiques sociodémographiques des personnes interviewées

	Âge	Niveau de diplôme	Catégorie professionnelle	Milieu social de la famille
Charline	30 ans	Baccalauréat (Bac) + 5	Cadre recherche publique	Aisé
Mathieu	30 ans	Bac + 4	Profession libérale paramédicale	Aisé
Laurine	25 ans	Doctorat	Étudiante	Moyen –
Alexandre	31 ans	Bac + 3	Conducteur de travaux	Aisé
Clémence	23 ans	Brevet de technicien supérieur (BTS)	Employée	Moyen +
Nathan	25 ans	Bac professionnel (Bac pro)	Ouvrier industrie	Moyen –
Karine	32 ans	Bac + 3	Educatrice	Moyen –
Eric	33 ans	Bac + 5	Ingénieur	Moyen +
Adèle	29 ans	Master	Cadre administration publique	Modeste
François	36 ans	Bac + 5	Cadre administration publique	Moyen +
Olwen	25 ans	Bac + 4	Étudiante	Moyen +
Hugues	25 ans	Brevet d'études professionnelles (BEP)	Étudiant	Moyen +
Marion	25 ans	Bac + 5	Étudiante	Moyen +
Sylvain	26 ans	Bac + 5	Agent de service Fonction publique	Moyen +
Eloïse	23 ans	BTS	Contrat d'alternance	Modeste
Loïc	25 ans	Bac + 5	Formation professionnelle rémunérée	Modeste
Elisa	22 ans	Bac + 4	Étudiante	Moyen +
Niels	22 ans	Bac + 5	Étudiant	Moyen +
Paloma	22 ans	Bac + 5	Étudiante	Moyen –
Vadim	26 ans	Doctorat	Étudiant	Moyen +
Camille	25 ans	BTS	Assistante pédagogique	Moyen –
Quillien	25 ans	Bac pro	Ouvrier qualifié (artisanal)	Modeste
Juliette	26 ans	Bac + 6	Profession libérale	Moyen +
Rémi	29 ans	Bac + 6	Profession libérale	Moyen –
Elsa (*)	32 ans	Bac + 4	Professeure certifiée	Moyen –
	33 ans	Bac + 4	Enseignant vacataire	Modeste
Joanne	27 ans	Bac pro	Secrétaire	Modeste
	30 ans	Bac (non obtenu)	Employé grande surface	Modeste
Jeanne	25 ans	Bac + 5	Étudiante	Modeste
	25 ans	Bac + 4	Étudiant	Moyen +
Damien	27 ans	Bac + 5	Création artistique	Moyen –
	25 ans	Bac + 3	Étudiante	Moyen +
Orélien	25 ans	BTS (bureau d'étude bâtiment)	Vendeur (responsable rayon, grande	Aisé
	26 ans	BEP	Secrétaire	Modeste
Mathilde	28 ans	BTS	Chargée de clientèle	Modeste
	31 ans	Bac + 5	Ingénieur	Modeste
Lucie	26 ans	Institut de formation des maîtres	Enseignante	Moyen -
	26 ans	CAP	Artisan	Modeste
Saida	26 ans	Bac + 1	Sans emploi	Modeste
	28 ans	Bac et formation qualifiante	Manutentionnaire	Moyen –
Valentine	23 ans	Brevet des collèges	Sans emploi	Modeste
	23 ans	Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)	Chauffeur	Modeste
Oriane	26 ans	BTS	Graphiste	Modeste
	31 ans	Bac + 3	Concierge	Moyen -
Annabelle	26 ans	Bac + 5	En recherche d'emploi	Modeste
	29 ans	BTS	Technicien	Modeste
Marie-Claire	33 ans	Bac + 5	Cadre entreprise privée	Moyen +
	45 ans	Bac + 3	Cadre entreprise privée	Moyen +
Salimata	21 ans	Lycée professionnel	Vendeuse	Modeste
	25 ans	Bac pro (en cours)	Ouvrier	Non renseigné
Adrien	29 ans	Bac + 5	Cadre administration publique	Moyen +
	33 ans	Bac + 5	Cadre administration publique	Moyen +
Éléonore	24 ans	Bac + 3	Agent administratif	Modeste
	27 ans	Institut universitaire technique (IUT)	Agent logistique	Moyen -
Amélie	30 ans	Bac + 5	Profession libérale paramédicale	Moyen +
	34 ans	Bac + 5	Informaticien	Moyen +
Anissa	25 ans	Niveau bac + 1	Femme au foyer	Modeste
	36 ans	Bac + 2	Conducteur entreprise publique	Modeste

(\*) L'individu en couleur violet correspond à la personne interviewée.

court ou moyen terme. Pour ces couples, le mariage est perçu comme un cadre protecteur permettant de simplifier les démarches (le fait que tous les membres de la famille disposent du même nom par exemple). Plus que le cadre symbolique et moral que le mariage incarne (qui pourrait être résumé ainsi : « devoir être marié pour avoir des enfants »), c'est le cadre juridique et les droits qu'il confère à la famille à venir qui justifient le projet de mariage.

– Mathieu explicite : « *J'imagine pas avoir des enfants sans être marié [afin] qu'il y ait un cadre légal pour que si... il y a un accident et que un des deux conjoints décède* ».

(30 ans, profession libérale paramédicale, ancienneté de la relation : 4 ans)

– D'autres comme Eloïse, sans se référer clairement au cadre juridique, conclut, comme son conjoint, que c'est une « *solution de facilité* », et que c'est « *plus simple pour les enfants ensuite* ».

(23 ans, BTS contrat d'alternance, ancienneté de la relation : 5,5 ans)

Si l'entrée en parentalité ne requiert plus l'institutionnalisation du couple<sup>(4)</sup>, les éléments présentés ci-dessus indiquent que, pour les jeunes adultes enquêtés, le lien demeure fort : la plupart veulent officialiser l'union et avoir des enfants. Ce lien n'implique pas (nécessairement) qu'il y aurait une chronologie à respecter, mais que les deux événements font partie du projet conjugal.

### Le « bon » calendrier pour devenir parents

Dans ce contexte, se pose la question du moment où les individus envisagent de devenir parents. Car, depuis l'entrée dans un régime – qualifié par Arnaud Régnier-Loilier (2007) « *d'infécondabilité permanente* », résultant de l'accès généralisé à une contraception efficace –, il s'agit de prendre la décision d'interrompre cette dernière, afin de choisir le « bon » moment pour avoir un enfant.

### Brouillage des étapes, mais des passages obligés

De nombreux travaux sociologiques et démographiques ont souligné le fait que, dans un contexte de désynchronisation des étapes du passage à l'âge adulte, le concept de cycle de vie est devenu impropre à l'analyse des vies familiales et conjugales (Trost, 1990 ; Bonvalet *et al.*, 2011). Les résultats de l'enquête en attestent : les étapes peuvent survenir, dans un ordre différent, d'un couple à l'autre (pour deux des couples, c'est la survenue de la grossesse qui a provoqué la cohabitation du couple,

quand d'autres, vivant ensemble depuis plusieurs années, prévoient de se marier plus tard). Toutefois, quelques femmes d'origine modeste et/ou ayant reçu une éducation religieuse (musulmane ou chrétienne) importante au cours de leur enfance évoquent vouloir respecter la chronicité des étapes :

– Lucie : « *Moi c'était dans l'ordre quoi, enfin dans l'ordre que tout le monde voudrait : mariage, maison, enfant* ».

(26 ans, enseignante, ancienneté de la relation : 4,5 ans)

– Pour Anissa dont la première grossesse survient un an après son mariage, cela paraît même nécessaire, « *il fallait un petit enfant* ».

(25 ans, femme au foyer, ancienneté de la relation : 6 ans)

Ces femmes ne questionnent pas, et généralisent même comme allant de soi, les étapes classiques de la construction de leur famille. Elles trouvent, dans un attachement aux formes traditionnelles du « faire famille », des repères dans leurs choix de projets conjugaux. Cependant, ces situations restent minoritaires. Si l'ordre des étapes apparaît perturbé en comparaison des générations passées, ce « brouillage » des étapes ne rime pas avec une absence de repères, bien au contraire. Car, comme l'observe J.-H. Déchaux (2010), le « faire famille » devient pluriel, tant du point de vue des morphologies des familles qu'au plan symbolique (les manières de concevoir sa vie de famille), tout en s'accompagnant de nouveaux « régimes de normativité » (Déchaux, 2010). Ainsi, si le calendrier d'entrée en parentalité devient moins figé et les trajectoires multiples, il demeure des points de passage considérés comme « obligés » avant cette étape.

– Comme le dit Eloïse : « *on voudrait mettre des bases solides avant d'avoir des enfants, on voudrait pas avoir des enfants en bas âge et déménager, ouvrir [un commerce], mettre de l'argent de côté [...] on sait pas encore dans quel ordre mais [ils voudraient] être propriétaire[s] d'une maison, d'une boutique, avoir des enfants* ».

(23 ans, BTS contrat d'alternance, ancienneté de la relation : 5,5 ans)

Devenir parent implique que certaines conditions soient réunies, notamment des conditions affectives et matérielles. Elles témoignent de l'idée d'un continuum entre le projet conjugal et parental, qui tend à déterminer le moment

(4) La France se distingue par le grand nombre de naissances hors mariage : 60 % des enfants sont nés hors mariage en 2016 (données Insee – <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381394>).



jugé opportun pour avoir un enfant. La présence d'un entourage, ayant déjà des enfants, peut également constituer un rappel.

### Un enchaînement « logique »

Les couples déjà parents du corpus, ou prévoyant de le devenir à court terme, ont une ancienneté de vie de couple plus longue : quatre ans et quatre mois en moyenne, contre trois ans et huit mois pour ceux mentionnant un projet beaucoup plus lointain. L'enfant est associé à la stabilité affective du couple qui est considérée comme un prérequis à l'entrée en parentalité (Régnier-Loilier et Perron, 2016 ; Segalen, 2010 ; Mazuy, 2009). Le fait de désirer un enfant est donc le signe d'une « relation sérieuse » qui est le type de relation recherchée, une fois passée la période où ces jeunes adultes ont « profité de leur jeunesse ». Vouloir ou avoir un enfant peut symboliser à la fois une preuve d'amour et la continuité du couple. Les femmes en particulier tentent de peser dans la décision en remettant en cause la poursuite du couple si elles perçoivent leur conjoint moins engagé dans ce projet.

– Valentine : « *Qu'il commence à comprendre que si on est ensemble c'est pour créer une famille, que c'est pour... on va pas rester ensemble tous les deux à bosser toute notre vie, à pas se voir, enfin à rester juste pour dire de rester ensemble quoi. Non c'est, je lui ai dit "si tu veux pas d'enfant, c'est pas grave, je vais voir ailleurs, je fais un enfant avec quelqu'un ailleurs qui en voudrait, où ça sera sérieux" ».*

(23 ans, sans emploi, ancienneté de la relation : 3,5 ans)

Plus encore que les réticences de son compagnon, c'est bien le « sérieux » même de la relation que Valentine semble questionner. On peut d'ailleurs se demander dans quelle mesure ce type de décisions ne constitue pas une sphère de pouvoir des femmes. Les études sur les déterminants de l'entrée en parentalité ont souligné que l'impatience des femmes conduit beaucoup plus souvent à la réalisation d'une naissance que la seule impatience masculine (Mazuy, 2009).

– Mathilde : « *Ce serait égoïste du coup de ne pas partager l'amour qu'on a tous les deux en [ne] le partageant [pas] aussi avec des enfants finalement ».*

(28 ans, employée, ancienneté de la relation : 4 ans)

La survenue de l'enfant peut aussi venir renforcer l'intensité affective entre les deux parents qui ont institué un nouveau lien entre eux grâce à leur progéniture.

– Joanne explique qu'elle est : « *très très attachée à lui, par rapport déjà à ma fille... donc oui je pense que c'est pour ça, les sentiments ils sont plus forts pour ça, pour ce qu'on a pu créer ».*

(27 ans, secrétaire, ancienneté de la relation : 5 ans)

Alors que le projet d'enfant est perçu comme la continuité naturelle et évidente de la relation conjugale en cours, la décision d'engager un projet parental laisse parfois apparaître une asymétrie des attentes entre les deux partenaires.

– Éric : « *ouais pourquoi pas (rire), et puis voilà quoi après l'enfant est venu, enfin je me suis pas trop rendu compte, ça s'est fait... c'était une continuité naturelle ».*

(33 ans, ingénieur, ancienneté de la relation : 4 ans)

De son côté, sa compagne avait le projet de fonder une famille, une fois engagée dans une relation conjugale où elle se sentirait bien (voir *supra*). Par conséquent, une fois enceinte, il lui a semblé « normal » de poursuivre sa grossesse car, à un moment ou l'autre, ils auraient eu cet enfant :

– Karine : « *rapidement je suis tombée enceinte, en janvier de l'année d'après [après leur rencontre] [...] on était super bien ensemble enfin voilà, très vite on a parlé d'enfant [...] on s'est plutôt mis d'accord sur le fait qu'on ait un enfant après sa formation [professionnelle] [...] on s'est dit que ça serait quand même plus pratique [...] finalement c'est arrivé un peu plus tôt que prévu quoi, voilà. On a décidé de le garder parce qu'on était bien ensemble et qu'on savait qu'on voulait un enfant et qu'on avait un salaire tous les deux [...] c'était juste une question de calendrier ».*

(32 ans, éducatrice, ancienneté de la relation : 4 ans)

À toutes les étapes de la constitution du couple, l'enquête a mis en évidence une asymétrie des attentes : les femmes sont plus nombreuses à se projeter dans une formation de couple stable et durable et, par conséquent, à adopter certaines pratiques, mais c'est aussi sur elles que pèsent l'injonction à la parentalité. La puissance de la norme du « couple reproductif » contribue à ce qu'elles s'engagent et « portent » la relation quand une partie des hommes en seraient probablement restés à une « relation de plus ». Cependant, des hommes se sont aussi engagés dès le début de la relation et se sont projetés rapidement dans la fondation d'une famille, il s'agit des hommes les plus âgés de l'échantillon. La question de la temporalité du

franchissement de ces différentes étapes implique de croiser plusieurs variables, en particulier le sexe, l'âge et le milieu social ; les deux dernières permettent parfois de relativiser la première, mais pas toujours.

### Se « sentir prêts » ensemble ?

Adèle synthétise l'asymétrie entre elle et son conjoint par cette formule : « *On a la même finalité [vivre ensemble et fonder une famille] mais pas forcément le même timing* ». Dans ce couple, les deux conjoints ont près de six ans d'écart d'âge (l'homme est plus âgé), ils travaillent tous les deux dans la même entreprise, lui a plus d'ancienneté, mais leur fonction est similaire. Cet écart de « *timing* » semble faire écho à ce qui se joue entre les deux sexes, dans de nombreux couples. Pour les deux conjoints, l'enfant est considéré comme parachevant la formation du couple, mais se « sentent-ils » prêts au même moment à devenir parents (Mazuy, 2009) ? D'après l'enquête « Intentions de fécondité » de l'Institut national d'études démographiques et de l'Institut national de la statistique et des études économiques (1998), 90 % des répondants considèrent le fait d'en « avoir vraiment envie » et de « se sentir prêts » comme argument premier préalable à l'entrée en parentalité (Mazuy, 2009 ; Toulemon et Léridon, 1999). Mais, dans la présente enquête, les interviewé-e-s formulent peu cet argument spontanément, d'une part, parce que la question ne leur a pas été posée explicitement, d'autre part, parce qu'il est considéré comme un allant de soi qui advient avec la stabilité professionnelle, matérielle et financière (voir *infra*). Il ressort des propos une plus forte affirmation des femmes à « faire famille » et un décalage des envies dans le temps : les femmes sont plus nombreuses que les hommes à expliciter vouloir un enfant et se disent plus pressées. Ce décalage est souvent justifié à l'aune du différentiel biologique entre les hommes et les femmes, ces dernières étant perçues (et se décrivant) comme éprouvant « naturellement », pour ne pas dire « physiologiquement », ce « désir » d'enfant.

– Orélien : « *Elle ne veut pas d'enfant, pour l'instant, mais après elle voudra juste avoir des enfants, être avec sa famille, je pense que ça sera ça. Là elle me dit "non" parce qu'elle sait que, moi, j'en veux pas ; mais je pense qu'au fond c'est ça [...] elle dit non pour se convaincre elle-même [...] je sens que ça vient [...] ça arrive* ».

(sa conjointe a 26 ans, 25 ans, vendeur,  
ancienneté de la relation : 5 ans)

– Mathilde : « *Je pense que la relation du bébé avec la maman est quand même plus forte du coup que celle*

*avec le papa, donc forcément, mais je pense que j'ai un p'tit peu plus envie que Valentin du coup d'en avoir* ».

(son conjoint a 31 ans, 28 ans, employée,  
ancienneté de la relation : 4 ans)

La question des enfants est par ailleurs mise à l'ordre du jour, avec plus ou moins d'insistance, selon le temps dont les individus et les couples estiment disposer (Bessin et Levilain, 2012). Cette conscience du temps pèse d'autant plus sur les femmes que les normes procréatives portent davantage sur elles (Bajos et Ferrand, 2006) et que leur période de fécondité (Beaujouan, 2011) est plus restreinte.

– Valentine : « *Et puis moi je vais le faire à 50 ans aussi le gamin ?! Lui il ne veut pas d'enfant avant 25, 26, 27, mais moi c'est mort, je veux pas d'enfant après 30 ans, je lui fais "parce qu'après le physique et tout c'est pas toi qui va vivre avec"* ».

(23 ans, sans emploi, ancienneté de la relation : 3,5 ans)

– Saida : « *Il me dit "attends qu'on ait un appart" [...] moi, de toute façon, je ne peux pas attendre [...] je fais ça [à propos de démarches pour l'AMP] sans lui dire, je fais des analyses et tout, de toute façon, il a rien à faire, c'est à moi de tout faire* ».

(26 ans, sans emploi, ancienneté de la relation : 6 ans)

On peut supposer qu'une partie des femmes, faiblement dotées en capital culturel et inactive ou en emploi précaire (ce qui est le cas des deux femmes précédentes), semblent d'autant plus pressées d'entrer en maternité qu'elles y trouveraient une reconnaissance ou une réalisation sociale (Testenoire, 2015). On le voit aussi à travers les citations ci-après, l'écart de temporalité entre les hommes et les femmes peut expliquer que ces dernières jouent sur la dimension relationnelle pour faire valoir leur point de vue, allant parfois jusqu'à la mise en jeu du couple (Bessin et Levilain, 2012) : « [...] *les hommes, moins pressés par l'urgence du calendrier de conception, tendent à faire preuve d'une plus grande prudence que les femmes. Celles-ci ont tendance à mettre en avant la dimension relationnelle dans la négociation [...], qui devient alors une ressource pesant sur les attermolements des hommes. Dans certaines [...] situations, [...] les négociations peuvent même déboucher sur un véritable ultimatum* » (p. 85). Plus loin, « *Pour autant, faire du couple un enjeu ne signifie pas rompre ; c'est rendre la rupture possible pour clairement poser les enjeux et amener chacun à se positionner* » (p. 87). Ce que fait Valentine, on l'a vu plus

haut, quand elle dit à son conjoint qu'elle pourrait chercher à avoir un enfant avec un autre homme.

Parmi les jeunes couples interviewés, la question du « bon moment » pour la première entrée en parentalité fait apparaître des hommes peu pressés, mais conscients que leurs compagnes estiment le moment venu d'avoir un enfant. Ces dernières se réapproprient l'argument relatif à l'« horloge biologique »<sup>(5)</sup> pour juger le moment opportun. Cette dernière fait d'autant plus sens que les individus voient se multiplier les primo-parents dans leurs cercles de sociabilité.

### Réunir de « bonnes » conditions d'existence

Des travaux quantitatifs relatifs au calendrier des naissances soulignent également l'importance des conditions matérielles de vie des futurs parents, comme fondatrices du « bon » moment d'entrée en parentalité (Régnier-Loilier et Perron, 2016 ; Régnier-Loilier, 2007 ; Lécosais, 2016). Cet argument fait également partie des premiers fournis par les enquêté-e-s pour considérer que le moment est venu d'avoir un enfant, mais aussi pour expliquer le report du projet d'enfant, ou quand ils ou elles estiment que certaines naissances sont arrivées trop rapidement dans leur couple. Disposer de « bonnes » conditions matérielles est un élément central dans la décision d'avoir, ou non, un enfant ; elles concernent la situation à la fois à l'égard de l'emploi, du logement et du cadre de vie. Pour les jeunes couples encore étudiants, la fin des études correspond au moment où ils vont pouvoir entrer sur le marché du travail et obtenir une stabilité professionnelle et une assise financière déterminante pour se projeter dans la parentalité. La fin des études est également mentionnée pour indiquer un changement des pratiques de sociabilité, favorable à ce nouveau projet (moins de sorties, des amis qui, eux aussi, deviennent parents...). Parmi les couples qui citent l'entrée dans la parentalité comme étant un projet beaucoup plus lointain, les étudiants sont nombreux.

– Laurine et Alexandre insistent sur leur souhait de devenir parents, mais aussi sur la nécessité pour Laurine d'avoir d'abord achevé sa thèse, et Eloïse (09) explique qu'elle est très vigilante après avoir vécu une grossesse non souhaitée lorsqu'ils étaient plus jeunes (au tout début de leur relation) : « *Je prends bien ma pilule, je fais attention [...] on a un peu avancé dans nos études*

*et dans notre vie et on aimerait des enfants mais on continue à attendre ».*

(25 et 31 ans, étudiante en thèse, conducteur de travaux, ancienneté de la relation : 1 an)

Des études démographiques ont montré que l'allongement des études des femmes reste un facteur d'explication majeur dans le report de l'entrée dans la maternité (Bajos et Ferrand, 2006). Toutefois, face à certaines études jugées « trop longues », certaines enquêtées réorientent le cours de leurs études dans la perspective de ne pas avoir à « trop » reporter ce projet d'enfant, à l'instar de Olwen qui explique renoncer à un projet de thèse et opte, dans cette optique, pour l'enseignement – soit un cursus plus court. Lorsqu'une certaine autonomie financière est obtenue, il peut devenir envisageable de faire coïncider la poursuite d'études et la formation d'une famille. Si Karine indique que leur fils est arrivé plus vite qu'ils ne l'avaient prévu – ils avaient initialement envisagé d'avoir un enfant une fois les études de son conjoint terminées – elle justifie leur décision de « *le garder* » du fait qu'ils avaient « *tous les deux un salaire* ». Elle était salariée à temps complet et son conjoint suivait une formation en alternance. Ainsi, c'est moins la seule fin des études que l'articulation fin d'études, stabilité professionnelle et par conséquent financière, qui est sous-jacente au « bon » moment d'avoir des enfants. Cependant, si l'ensemble des enquêté-e-s ont associé stabilité professionnelle (et financière) et arrivée d'un enfant, dans les faits, celle de l'homme est plus déterminante. Autant les jeunes hommes interviewés ont pu débiter une cohabitation conjugale en étant précaire et/ou en ayant des revenus inférieurs à ceux de leur conjointe, autant ils ne conçoivent pas de devenir père sans avoir les moyens de subvenir aux ressources de la famille au moins à égalité. S'ils ne sont plus les principaux pourvoyeurs de revenus, être en mesure de procurer une « sécurité financière » continue d'être associé à la paternité.

– Pour Joanne, une fois en contrat à durée indéterminée (CDI), elle a arrêté sa contraception : « *On s'était dit que vu qu'on déménageait sur Lyon, c'était bon, à un moment donné, on aura un CDI, on aura l'appartement, on sera posé et tout... on peut envisager d'avoir un enfant parce qu'on ne voulait pas non plus mettre au monde un enfant sans... sans avoir un travail fixe, donc sans être on va dire à l'abri* ». Mais ce choix a été rendu possible parce que son conjoint était, lui aussi, en CDI.

(27 ans, secrétaire, ancienneté de la relation : 5 ans)

(5) L'âge moyen des femmes du corpus est de 26,3 ans, mais pour celles qui sont mères ou pour qui l'éventualité d'une grossesse se situe à court terme (voire est déjà engagé) il est de 28,5 ans, qui correspond à l'âge moyen au premier enfant. Certes, une partie d'entre elles se situent en deçà de la période où la fertilité décroît, mais elles savent cette période limitée, et certaines anticipent le temps nécessaire pour convaincre leur conjoint.



Outre les conditions financières, l'accès à un logement adapté, voire un cadre de vie considéré comme souhaitable et confortable, est posé comme condition à la naissance d'un enfant. Les projections dans un habitat futur peuvent être liées à celles de l'entrée dans la parentalité, comme en témoigne Annabelle qui, avec son conjoint, ne veut pas « élever [les] enfants en appartement, des choses comme ça, parce qu'on vient tous les deux d'un milieu de la campagne [...] on veut avoir des enfants mais... enfin, il faut qu'on sache où on veut vivre », ou Loïc qui s' imagine vivre à la campagne car c'est « plus sain aussi sur certains points notamment si on veut des enfants ». Pour l'ensemble de ces potentiels parents, il s'agit donc d'anticiper les contraintes matérielles et financières qu'implique une naissance et de minimiser les « risques » en réunissant des conditions d'existence perçues comme propices à un « bon » exercice de la parentalité.

### *L'entourage : force de rappel*

Comme on l'a vu, la moyenne d'âge des femmes déjà mères ou pour qui l'entrée en maternité se situe à court terme est de 28,5 ans, qui correspond à l'âge moyen au premier enfant, contre 24 ans pour les femmes dont le projet est envisagé dans un horizon plus lointain. Ainsi, les seuils que constituent l'âge opèrent aussi comme des moments de normalisation biographique (Bessin et Levilain, 2012), et déroger à cette norme du « bon âge » est passible de faire peser sur les potentiels parents des inquiétudes fortes quant à leur possibilité d'avoir un(des) enfant(s) et leur capacité à répondre aux exigences éducatives actuelles (Bessin et Levilain, 2012). Ces dernières renvoient à des rôles parentaux genrés, à savoir, pour les mères, être suffisamment jeunes pour éviter des problèmes de santé pendant la grossesse et se sentir en forme pour s'occuper d'un bébé, quant aux pères, « être capable de courir et jouer au foot », comme l'expriment plusieurs d'entre eux. Ainsi, dans le corpus, les hommes comme les femmes invoquent la variable de l'âge pour expliquer qu'il est « temps » de se poser la question.

– Pour Marion : « *L'horloge biologique en train de tourner doucement* », et elle mentionne également le rôle de son entourage pour expliquer pourquoi la question se pose maintenant « *en plus je commence à avoir des copines qui ont des enfants* ».

(25 ans, étudiante bac + 5, ancienneté de la relation : 4 ans)

Les hommes également citent la présence d'amis pour expliquer leur prise de conscience.

– Alexandre : « *Je ne me suis jamais dit non plus qu'il fallait absolument que j'aie des enfants, mais c'est un truc qui me paraît la suite logique de mes envies, oui. Après, c'est, je pense, c'est d'être entouré aussi de tous mes copains qui ont plein d'enfants. Je suis pas réticent, quoi* ».

(31 ans, conducteur de travaux, ancienneté de la relation : 1 an)

Lorsque certains doutent de leur « désir d'enfant », l'absence de proches devenus parents dans leur entourage peut venir appuyer leur argumentation, à l'instar d'Amélie qui dit avoir du mal à se projeter avec des enfants, sans doute parce qu'elle n'a pas d'amis eux-mêmes concernés. L'importance de l'entourage, comme venant réactualiser aussi ces « seuils biographiques », fait également écho aux résultats de Charlotte Debest (2015) sur les « sans-enfants volontaires », qui met en exergue la constitution d'un « groupe déviant » de non-parents : si les couples ne souhaitant pas d'enfants cherchent dans leurs sociabilités des non-parents, c'est entre autres parce que les déjà-parents viennent faire office de rappel à la norme procréative.

### *L'articulation couple et famille*

Il convient à présent d'interroger l'articulation entre couple et constitution d'une famille car, si l'enfant est perçu dans la continuité de la relation conjugale, il est en réalité présent en amont, parfois dès le début de la relation : le « bon » parent est parfois recherché dans le « bon » conjoint.

### *Un bon conjoint est un bon parent*

Si la qualité de la relation conjugale semble déterminante dans les projections familiales, il semblerait qu'en plus d'être un « bon partenaire », il est recherché un potentiel « bon parent », d'où une quête parfois longue car le partenaire doit réunir des qualités à la fois conjugales et parentales (Bessin et Levilain, 2012). L'idée selon laquelle un bon conjoint est aussi celui qui sera un bon parent émerge davantage dans les propos féminins, et selon deux registres argumentatifs : leur partenaire doit démontrer sa capacité à être un père investi au quotidien ; il doit aussi prouver des capacités relationnelles et de soin.

– Karine : « *Quand on n'avait pas d'enfants et qu'il était en compagnie, enfin accompagné de copains qui avaient des enfants, eh bien c'est vrai que quand je le voyais faire, du coup je me disais "oui ça, ça joue en sa faveur" parce que je me disais "tiens il est bien avec les enfants", et je sentais que c'était quelqu'un qui pouvait... qui pouvait avoir des enfants et qui s'en occuperait, ça se voyait quoi. Donc ça c'était important* ».

(32 ans, éducatrice, ancienneté de la relation : 4 ans)

Pour ces femmes, il s'agit donc de tester au fil du temps l'envie de leur partenaire de s'investir dans les activités du quotidien, et de déceler leurs potentielles qualités parentales. Elles deviennent alors particulièrement attentives aux interactions qu'entretient leur partenaire avec les enfants de leur entourage (neveux, nièces et enfants des amis).

– Dans le cas de Marie-Claire, cette attention s'est manifestée dès les premiers contacts avec les enfants de son partenaire, nés d'une première union. Elle explique d'ailleurs que l'« *alchimie* » s'est opérée immédiatement du fait « *de le voir en tant que père avec ses enfants, y a quelque chose qui me parlait [...] je me disais c'est un bon père et c'est... je le verrais bien le père de mes enfants* ».

(33 ans, cadre entreprise privée, ancienneté de la relation : 2 ans)

Cette préoccupation semble davantage féminine, d'une part, parce qu'il est attendu et supposé « naturellement » d'une femme qu'elle soit une « bonne » mère et, d'autre part, l'enjeu d'un partage égalitaire des tâches, tant domestiques que parentales, se pose avec davantage d'acuité pour les femmes. Aucun répondant n'a exprimé de doutes quant à l'investissement de sa femme auprès des enfants et sa disponibilité pour eux. En revanche, la nécessité d'explicitier l'investissement du père suppose qu'elle n'est pas pensée comme un « allant-de-soi ». Il n'est pas surprenant qu'une telle asymétrie genrée en matière d'implication parentale ait des répercussions sur la conciliation envisagée entre vie professionnelle et vie familiale de ces potentiel-le-s mères et pères.

### *Les défis genrés d'une conciliation vie professionnelle-vie familiale*

Les femmes sont désormais plus conscientes de l'impact négatif de la maternité sur leurs carrières (Pailhé et Solaz, 2006 ; Régnier-Loilier et Solaz, 2010). Cet enjeu est particulièrement fort pour les femmes très investies professionnellement et qui, à un moment, font le constat qu'il en va de même pour leur conjoint. Dans ce contexte, comment les décisions se prennent-elles ? Pour les jeunes couples encore en cours d'études, l'orientation dans une carrière spécifique fait parfois l'objet d'un arbitrage en raison des avantages qu'elle est censée procurer à la vie familiale. Certaines femmes s'orientent ainsi vers l'enseignement ou une profession libérale, en considérant que la souplesse des horaires de travail sera « compatible » avec une vie de mère. Ces femmes se retrouvent à évoquer un paradoxe entre leur engagement féministe et ce qu'elles souhaitent d'un point de vue personnel. D'Olwen qui se dit ambitieuse

tout en expliquant voir dans le métier d'enseignante un rythme permettant de faire « d'autres trucs » et d'avoir des enfants, à Marion (école d'avocat en cours) qui se dit « *carriériste* » mais sait qu'elle « *devra* » se mettre « *des freins* », ces femmes expriment pleinement cette mise en tension entre l'exigence d'être une femme active épanouie dans son travail – et ce d'autant plus qu'elles sont diplômées – et l'exigence de devenir une mère disponible et dévouée (Hochschild, 2003). Elles invoquent souvent l'héritage familial qu'elles ont reçu pour justifier cette crainte de délaisser leur carrière pour la maternité.

– Marion : « [à propos de sa grand-mère] *elle a été brillante jusqu'à la fin de sa vie, elle a été je pense heureuse dans sa vie quand même, elle a eu des beaux enfants et tout mais, voilà... elle a passé une vie à se... sacrifier pour son homme et pour ses enfants. Chose que ma mère a fait également d'ailleurs, enfin, elle a travaillé, mais... elle a quand même... s'est toujours sacrifiée [...] l'histoire féminine fait que... et de ma famille, des femmes de ma famille, fait que j'ai cet instinct de sacrifice qui est surdéveloppé [...] je suis sûre que... que je vais avoir beau me battre contre ça, j'ai été élevée comme ça, et puis j'étais la seule fille de ma famille, et du coup c'était aussi le... c'était très paradoxal : je devais être super indépendante mais en même temps j'étais la p'tite fille [...]. Et du coup, oui, je pense que... je sais que... j'ai toujours pensé que je serais carriériste, j'ai toujours pensé ça... mais en fait plus ça va et plus je me rends compte que pas du tout, et que j'ai... j'ai envie de... d'avoir des enfants et que je sais qu'à un moment donné je vais devoir mettre des freins* ».

(25 ans, étudiante bac + 5, ancienneté de la relation : 4 ans)

Du côté des hommes, lorsqu'ils considèrent un aménagement de leur carrière, ils ne le font pas selon les mêmes modalités que leur compagne : ils recherchent l'assentiment de leur environnement professionnel. Ce décalage illustre une reconnaissance sociale des femmes par la maternité, alors que celle des hommes passe par leur travail (Fine, 2001 ; Devreux, 2005). Ils recherchent l'aval de leur entourage professionnel pour s'autoriser à s'investir auprès de leurs enfants, au détriment de leur vie professionnelle le confirme.

– Hugues : « *La vie professionnelle je [...] peux la mettre de côté pour les enfants [...] Assistant social on peut facilement prendre des mi-temps [...] parce qu'il y a énormément de femmes qui font ça aussi [dans son emploi]* ».

(25 ans, étudiant en alternance, ancienneté de la relation : 5,5 ans)

– Éric, devenu père il y a trois ans, a renoncé depuis à certaines opportunités et explique que son travail ne le définit plus, et qu’il a su réorienter ses priorités. Mais il le justifie par le fait que ses associés soient eux-mêmes pères et partagent cette conception.

(33 ans, ingénieur, ancienneté de la relation : 4 ans)

D’un point de vue strictement organisationnel, les discours des hommes et des femmes laissent entrevoir un possible aménagement des horaires des deux partenaires. Toutefois, lorsque certains hommes revendiquent le fait de faire passer la vie de famille avant la vie professionnelle, dans la pratique, cet aménagement concerne la carrière de leur femme, et non la leur, puisqu’ils évoquent une possible diminution du temps de travail de leur compagne. La conciliation continue à se faire au détriment des femmes...

– Rémi : « *On est assez raccord, c’est-à-dire qu’on... on a quand même envie de faire passer notre vie de famille avant, elle n’est pas contre l’idée que je travaille un peu plus et qu’elle travaille un p’tit peu moins pour s’occuper, pour s’occuper des enfants, mais j’ai quand même envie qu’elle... j’ai quand même envie et elle aussi qu’elle s’épanouisse aussi professionnellement, qu’elle ne reste pas qu’une mère au foyer, à garder ses enfants, c’est notre équilibre* ».

(29 ans, profession libérale, ancienneté de la relation : 5 ans)

D’autres hommes évoquent le fait d’envisager de moduler leur rythme de travail s’ils devenaient pères, mais ils l’associent à un arrangement de l’amplitude horaire de leur compagne et soulignent la difficulté qu’ils auraient.

– François : « *On aime tous les deux beaucoup travailler, on ne sait pas trop comment ça va se passer, je pense qu’il faudra qu’on fasse des concessions l’un et l’autre, peut-être plus moi, sur des horaires de départ ou des choses comme ça [...] c’est vrai que c’est pas forcément inné pour moi, donc il va falloir que je travaille là-dessus* ».

(36 ans, cadre administration publique, ancienneté de la relation : 2,5 ans)

Plus loin, il mentionnera la possibilité de travailler à 80 % ou 90 %, si sa compagne, elle aussi, le fait.

Dans le corpus, quelques couples ont également évoqué la possibilité pour l’homme d’être père au foyer. Ils sont trois : pour deux d’entre eux, le projet d’enfant demeure lointain, tandis que Victor et Marie-Claire sont déjà parents... mais

ne l’ont jamais appliqué. Ces couples partagent souvent une forme d’engagement féministe, mais les femmes se montrent parfois dubitatives, à l’instar de Laurine : « *Alexandre, il dit que lui ça lui irait de... enfin, que je travaille et qu’il fasse [...] père au foyer, mais c’est ce qu’il dit maintenant* ». Là encore, si la norme égalitaire semble se diffuser dans les couples, elle peine encore à se concrétiser au quotidien (Kaufmann, 1992) ; tant que l’égalité reste du domaine de la projection, elle peut paraître réalisable. Enfin, la projection dans une vie familiale ne devrait pas venir concurrencer l’équilibre conjugal : il s’agit aussi de préserver la sphère d’autonomie du duo amoureux.

### Préserver le couple

Si le report des naissances s’explique aussi par le souhait des conjoints de profiter de leur vie de couple sans enfants le plus longtemps possible (Régnier-Loilier, 2007), cette préoccupation peut demeurer une fois décidé le projet d’avoir des enfants. Les déjà-parents soulignent ainsi leur « chance » de vivre à proximité des grands-parents, ou le travail effectué pour préserver l’intimité de leur couple et leurs moments privilégiés à deux.

– Elsa explique ne se priver d’aucun loisir avec son conjoint, et s’appuyer sur leur famille proche ou sur une baby-sitter pour rendre possible cette sphère d’autonomie. Toutefois, au-delà d’un aspect logistique, c’est aussi un réel travail sur soi qu’elle explicite. « *J’ai beaucoup lu Elisabeth Badinter ces dix dernières années, et en fait quand est arrivée ma fille, je me suis souvenue de tout ce qu’elle avait écrit sur la femme, la sexualité, le couple, etc. [...] ça a été vraiment un exercice mental de... séparation de mon couple et ma famille, c’est venu rapidement, parce qu’on a repris une sexualité assez rapidement dans notre couple après l’arrivée de ma fille, trois semaines après on a repris nos relations [...] il a fallu vraiment un exercice mental pour moi pour distinguer ce qui appartenait à la sphère familiale de la sphère du couple pour justement continuer à préserver ce... ce magma chaud du coup qui était entre nous. Mais... je pense que l’erreur de beaucoup de jeunes mères c’est de, justement de se focaliser sur l’enfant [...] je me souviens de... d’avoir vraiment dans ma tête freiné, de dire on le met de côté, alors au début ça commence par des temps courts, un quart d’heure par jour, puis après ça s’allonge petit à petit* ».

(32 ans, professeure, ancienneté de la relation : 1,5 ans)

Cette préoccupation ne concerne pas uniquement les déjà-parents, elle trouve également un réel écho dans les

projections des couples souhaitant avoir un enfant à court terme. Le registre de la liberté est fortement mobilisé : l'absence de contraintes et la possibilité actuelle de multiplier les loisirs et les sorties, particulièrement de manière impromptue, leur font craindre de regretter leur entrée en parentalité.

– Amélie : « *Il y a un mode de vie qui fait que, aussi, on a, enfin, qui fait que, voilà, on est assez libres de sortir, assez libres de se retrouver, par exemple lundi on s'est retrouvé avec trois copains boire un coup dans un bar, vous pouvez pas faire ça quand vous avez des enfants* ».

(30 ans, profession libérale paramédicale,  
ancienneté de la relation : 4 ans)

S'il s'agissait parfois de maintenir sa propre liberté lors de la mise en couple, il s'agit désormais de protéger une « liberté à deux » face à la fondation d'une famille. Toutefois, cette volonté de protection des loisirs à deux est essentiellement mentionnée par les couples les plus dotés en capital culturel pour pouvoir en profiter... Si l'accroissement des contraintes et l'empiètement possible de la vie parentale sur le cocon conjugal constituent une des premières anticipations de ces potentiels futurs parents, en revanche, les projections dans le vif du travail parental restent souvent limitées. Les entretiens masculins témoignent tout particulièrement de cette absence de projection et de prise de conscience de ce qui va se jouer une fois leur bébé né, et n'est pas sans rappeler la difficulté soulignée par les hommes à se projeter dans leur vie parentale tant que leur enfant n'est pas « physiquement » là (Céroux, 2004).

## Conclusion

Les mutations de la vie conjugale conduisent désormais à davantage justifier le fait de se marier que le fait de ne pas le faire. La force de la norme procréative continue, en revanche, à peser, en particulier sur les femmes. Si elles semblent aujourd'hui plus nombreuses à exprimer un doute quant à leur possibilité de devenir mère, ou le souhait de reporter leur projet d'enfant, elles se trouvent

tout de même dans une position où elles se sentent dans l'obligation d'argumenter davantage, car elles dérogent à la norme selon laquelle la maternité va de soi. L'institutionnalisation du couple, tout comme la fondation d'une famille, restent présentées comme la suite « logique » d'un couple aimant et durable. Elles seraient des étapes supplémentaires, devant parachever l'épanouissement individuel et conjugal des deux partenaires : le bien-être conjugal et la stabilité affective du couple se prolongeant dans un bonheur familial ; le projet parental représentant le projet « ultime » dans une vie de couple. L'enfant est perçu comme une pierre supplémentaire à l'édifice conjugal, dans une continuité logique et évidente, et ce d'autant plus que les partenaires réunissent les conditions matérielles pour une « bonne entrée » en parentalité. Cependant, la famille doit demeurer un lieu de réalisation conjugale, incitant le couple à préserver sa sphère d'autonomie. L'enfant demeure bien au croisement des exigences contemporaines de réalisation de soi, de volonté d'aboutissement du couple, et d'une forme de conformité aux modèles culturels de fécondité (Diasio, 2009). Les discours autour du projet d'enfant ont permis d'entrevoir la construction des normes car, même parmi les plus dubitatifs quant à leur désir personnel d'enfant, l'entrée en parentalité apparaît souvent comme un horizon inéluctable : il leur faudra un jour se pencher sur la question.

Les récits ont mis en évidence les diverses injonctions, parfois contradictoires, auxquelles ces jeunes couples se trouvent confrontés en matière d'entrée en parentalité. On ne devient pas parent n'importe comment et n'importe quand : les femmes doivent se rendre disponibles, les hommes être stables professionnellement (Mazuy, 2009). La question de la conciliation des deux sphères se pose de manière beaucoup plus problématique pour les premières, conscientes des plus lourds enjeux qui pèsent sur elles, et ce d'autant plus qu'elles sont hautement diplômées et se revendiquent féministes. L'idéal d'égalité reste proclamé et affiché, mais les asymétries demeurent dans la pratique, et ce tant dans les projections et représentations familiales que dans l'organisation quotidienne.

- Bajos N., Ferrand M., 2006, L'interruption volontaire de grossesse et la recomposition de la norme procréative, *Sociétés contemporaines*, n° 61, p. 91-117.
- Beaujouan É., 2011, La fécondité des deuxièmes unions en France : âges des conjoints et autres facteurs, *Population*, n° 66, p. 275-311.
- Bessin M., Levilain H., 2012, *Parents après 40 ans : l'engagement familial à l'épreuve de l'âge*, Paris, Autrement.
- Bonvalet C., Clément C., Ogg J., 2011, *Réinventer la famille – L'histoire des baby-boomers*, 1<sup>re</sup> édition, Paris, Presses universitaires de France, collection Le lien social.
- Bozon M., 2013, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin, collection 128 [1<sup>re</sup> édition 2002].
- Bozon M., Rault W., 2012, De la sexualité au couple, *Population*, n° 67, p. 453-490.
- Céroux B., 2004, *Père et enfant dans la construction de l'identité paternelle*, thèse de doctorat de sociologie sous la direction de François de Singly, université Paris Descartes.
- Clair I., 2011, La découverte de l'ennui conjugal, *Sociétés contemporaines*, n° 83, p. 59-81.
- Clair I., 2008, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Paris, Armand Colin, collection Individu et société.
- Debest C., 2015, Carrières déviantes. Stratégies et conséquences du choix d'une vie sans enfant, *Mouvements*, n° 82, p. 116-122.
- Déchaux J.-H., 2014fant. Regards sur une passion contemporaine, *Revue française de sociologie*, n° 55, p. 537-561.
- Déchaux J.-H., 2014 b, *La parenté et l'exigence démocratique : sociologie politique du pluralisme familial*, publication électronique : note pour Le laboratoire politique – Think thank différent.
- Déchaux J.-H., 2010, Ce que « l'individualisme » ne permet pas de comprendre. Le cas de la famille, *Esprit*, n° 365, p. 94-111.
- Devreux A.-M., 2005, Des hommes dans la famille. Catégories de pensée et pratiques réelles, *Actuel Marx*, 1, n° 37, p. 55-69.
- Diasio N., 2009, Comment l'enfant fait-il la famille ? Ou : Les enfants, objets et sujets du désir de famille, *Revue des sciences sociales*, n° 41, p. 8-13.
- Dompnier N., 2009, Un idéal très romantique du couple et du mariage : les habits neufs du couple traditionnel, in Bréchon P., Tchernia J.-F. (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Paris, Armand Colin.
- Dubet F., Martucelli D., 1998, *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil.
- Fine A., 2001, Maternité et identité féminine, in Knibbielher Y. (dir.), *Maternité : affaire privée, affaire publique*, Paris, Bayard, p. 61-76.
- Gavarini L., 2001, *La passion de l'enfant : filiation, procréation et éducation à l'aube du xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Denoël, collection Médiations.



- Giraud C., 2017, *L'amour réaliste : la nouvelle expérience amoureuse des jeunes femmes*, Malakoff, Armand Colin, Collection Individu et société.
- Hochschild A. R., 2003, Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale, *Travailler*, n° 9, p. 19-49.
- Kaufmann J.-C., 1992, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan.
- Lécossais S., 2016, La fabrique des mères imaginaires dans les séries télévisées françaises (1992-2012), *Genre, sexualité & société*, n° 16 [en ligne], 16 | Automne 2016, mis en ligne le 20 décembre 2016, consulté le 13 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gss/3893> ; DOI : 10.4000/gss.3893.
- Maillolchon F., 2016, *La passion du mariage*, Paris, Presses universitaires de France.
- Mazuy M., 2009, Avoir un enfant : être prêts ensemble ?, *Revue des sciences sociales*, n° 41, p. 30-41.
- Pailhé A., Solaz A., 2006, Vie professionnelle et naissance, *Population et Sociétés*, n° 426, p. 1-4.
- Rault W., 2009, *L'invention du Pacs : pratiques et symboliques d'une nouvelle forme d'union*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Collection Sociétés en mouvement.
- Régnier-Loilier A., 2007, *Avoir des enfants en France : désirs et réalités*, Paris, *Les cahiers de l'Ined*, Institut national d'études démographiques.
- Régnier-Loilier A., Perron Z., 2016, Intentions de fécondité et arrivée du premier enfant, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 214, p. 81-93.
- Régnier-Loilier A., Solaz A., 2010, La décision d'avoir un enfant : une liberté sous contraintes, *Politiques sociales et familiales*, n° 100, p. 61-77.
- Roussel L., 1989, *La famille incertaine*, Paris, Éditions O. Jacob.
- Santelli E., 2019, « Profiter de sa jeunesse avant de se caser ». Entre injonction normative, variation sociale et effet de genre, *Agora. Débats/Jeunesses* (à paraître).
- Ségalen M., 2010, *À qui appartiennent les enfants ?*, Paris, Tallandier.
- Ségalen M., 1998, *Rites et rituels contemporains*, Paris, Armand Colin.
- Testenoire A., 2015, Genre, stratification et mobilité sociale au sein des classes populaires, *Lien social et Politiques*, n° 74, p. 19-36.
- Théry I., 1993, *Le démariage : justice et vie privée*, Paris, Éditions O. Jacob.
- Toulemon L., Léridon H., 1999, La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ?, *Insee Première*, n° 652.
- Trost J., 1990, Stabilité et transformation de la famille, in Prioux F., (dir.), *La Famille dans les pays développés, permanences et changements – Actes du séminaire sur les nouvelles formes de vie familiale dans les pays développés, octobre 1987*, Paris, Institut national d'études démographiques.